

COMPTES ANNUELS

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

AHC

AVENUE DU 6EME RHC
60280 MARGNY-LES-COMPIEGNE

NAF : 4322A

SIRET : 83843639200024





Bilan actif

Actif		Au 30/09/2025			Au 30/09/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	1 490	1 490	
		TOTAL	1 490	1 490	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	20 289 29 624	17 012 21 288	3 277 8 336
		TOTAL	49 913	38 300	11 613
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	4 844		4 844
		TOTAL	4 844	4 844	11 369
	Total de l'actif immobilisé		56 247	39 790	16 457
					23 220
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	59 470		59 470
		TOTAL	59 470	59 470	59 273
Actif circulant	Avances et acomptes versés sur commandes		1 449	1 449	2 609
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	448 272 27 011	4 526 27 011	443 746 27 011
		TOTAL	475 284	4 526	470 758
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	302 130		302 130
		TOTAL	302 130	302 130	136 705
Charges constatées d'avance		5 394		5 394	9 698
Total de l'actif circulant		843 728	4 526	839 202	838 862
Frais d'émission d'emprunts à évaluer Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		899 976	44 316	855 660	862 082
Renvois :		(1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)		5 066	12 165
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



Bilan passif

Passif		Au 30/09/2025	Au 30/09/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 50 100)	50 100	50 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	5 010	5 010
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	255 540	248 386
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	105 346	13 604
	Situation nette avant répartition	415 996	317 100
	Subvention d'investissement		
Provisions	Provisions réglementées		
	Total	415 996	317 100
Dettes	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Total		
	Provisions pour risques	35 000	
	Provisions pour charges		
Dettes	Total	35 000	
	Emprunts et dettes assimilées		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 212	40 782
	Emprunts et dettes financières divers (3)	14 682	4 503
	Total	29 895	45 285
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	9 296	210 718
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 641	194 853
	Dettes fiscales et sociales	98 311	94 123
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 518	
Dettes	Instruments de trésorerie		
	Total	365 471	288 977
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		404 663	544 981
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		855 660	862 082
Autres	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		15 212
	à moins d'un an	395 366	319 050
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AHC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 855 660 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 105 346 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 490			1 490
Immobilisations incorporelles	1 490			1 490
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 090	3 318		20 289
– Installations générales, agencements aménagements divers	6 170			6 170
– Matériel de transport	8 380	3 645		12 025
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 416	3 011		11 428
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	40 056	9 974		49 913
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	11 369		6 525	4 844
Immobilisations financières	11 369			4 844
ACTIF IMMOBILISE	52 915	9 974	6 525	58 435

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		9 975		9 975
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		9 975		9 975
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			6 525	6 525
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			6 525	6 525

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– <i>Frais d'établissement et de développement</i>				
– <i>Fonds commercial</i>				
– <i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1 490			1 490
Immobilisations incorporelles	1 490			1 490
– <i>Terrains</i>				
– <i>Constructions sur sol propre</i>				
– <i>Constructions sur sol d'autrui</i>				
– <i>Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
– <i>Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	14 587	2 424		17 012
– <i>Installations générales, agencements aménagements divers</i>	5 313	856		6 170
– <i>Matériel de transport</i>	2 413	5 018		7 431
– <i>Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	5 892	1 793		7 686
– <i>Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	28 206	10 093		38 300
ACTIF IMMOBILISE	29 696	10 093		39 790

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 485 522 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	4 844		4 844
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	448 271	443 205	5 066
<i>Autres</i>	27 010	27 010	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	5 394	5 394	
Total	485 522	475 611	9 910
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 100,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 167,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>		35 000			35 000
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total		35 000			35 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Une procédure prud'homale est en cours au 30 septembre 2025. Une provision a été constaté à la clôture des comptes pour un montant de 35 000€.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 395 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	15 212	15 212		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	262 641	262 641		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	98 310	98 310		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	19 200	19 200		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	395 366	395 366		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	25 569			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Taxe d'apprentissage cap</i>	249
<i>Formation continue cap</i>	215
<i>CFE & CVAE à payer</i>	682
<i>TVTS à payer</i>	890
Total	2 036

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Locations immobilières d'avance</i>	2 383		
<i>Assurance constatée d'avance</i>	3 011		
Total	5 394		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Intérêt sur emprunts</i>	127
<i>Autres engagements donnés</i>	127
Total	127
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

A.H.C.
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 100 euros
Siège social : PA des Hauts de Margny - Avenue du 6ème RHC
60280 MARGNY LES COMPIEGNE

838 436 392 RCS COMPIEGNE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 FEVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à cent cinq mille trois cent quarante-six euros et trente-cinq centimes (105 346,35 €) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 105 346,35 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique 50 450,00 euros
Soit 168,17 euros par part

Le solde 54 896,35 euros

En totalité au compte « **Autres réserves** » qui s'élève ainsi à 310 436,99 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 450 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
30/09/2024	6 450,00	6 450,00	/
30/09/2023	6 450,00	6 450,00	/
30/09/2022	6 800,00	6 800,00	/

Certifié conforme
La Gérance